

# LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

## I. QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN ?

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

## II. COMMENT SE MANIFESTE-T-IL ?

Il peut se traduire par :

En plaine :

- un affaissement plus ou moins brutal de cavités souterraines naturelles ou artificielles (mines, carrières...) ou un effondrement en « fontis »,
- un phénomène de gonflement ou de retrait lié aux changements d'humidité de sols argileux (à l'origine de fissurations du bâti),
- un tassement des sols compressibles ( vase, tourbe, argile...) par surexploitation.

En montagne :

- des glissements de terrain par rupture d'un versant instable,
- des écroulements et chute de blocs,
- des coulées boueuses et torrentielles.

Sur le littoral :

- des glissements ou écroulements sur les côtes à falaises,
- une érosion sur les côtes basses sablonneuses.

## III. QUELS SONT LES RISQUES DE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE

De faibles risques de mouvements de terrains, en partie dus à la présence des reliefs du Mont Aurélien de la Fontaine Froide, existent sur la commune. D'autre part, quelques zones constituées de cailloutis, limons et argiles peuvent présenter des phénomènes de rétractation des sols lors de l'alternance de périodes de forte pluviométrie et de sécheresse intense entraînant des fissurations des constructions. Le remède consiste en la rigidification des constructions et leur drainage. Un secteur particulier intéresse la bordure du parcours du canal de Provence sur le tronçon qui s'étend de Terre Rouge aux Routes où des marno-calcaires sont interpénétrés par des affleurements de bauxite. Des zones d'éboulis anciens se localisent du quartier des Défens à la Croix de Pourcieux. Ils peuvent être le siège de mouvements localisés et de phénomènes de ravinement.

Nota : il convient également d'être attentif au ravinement lors des orages des divers réseaux prenant leur source dans le Mont Aurélien et constituant le haut-bassin de l'Arc. Pour ces raisons il conviendrait d'éviter de construire dans une bande de 10 m de part et d'autre de l'axe des vallons afin de faciliter les écoulements.

En fonction des différentes études menées dans la commune :

?? la carte d'aléa risque de mouvement de terrain figure page 14,

?? la carte où il convient de faire l'information préventive se trouve page 29.

#### **IV. QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LA COMMUNE ?**

##### **PREVENTION :**

- repérage des zones exposées,
- suppression, stabilisation de la masse instable, drainage...
- systèmes de déviation, de freinage et d'arrêt des éboulis,
- interdiction de construire dans les zones les plus exposées et mesures restrictives devant être reprises dans le POS consultable en mairie,
- surveillance très régulière des mouvements déclarés,
- plans d'alerte, d'information des populations, d'évacuation et d'organisation des secours.

##### **PROTECTION :**

- **En cas de danger**, la population serait alertée par la Mairie au moyen du téléphone. Lors de l'évolution de la situation ou en cas d'une éventuelle évacuation, la population serait avertie par les mêmes moyens.
- **Si nécessaire, les possibilités de regroupement et d'hébergement** pourraient se faire dans la salle des fêtes (200 personnes) et à l'école (50 personnes).

#### **V. QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?**

En cas d'éboulement, chutes de pierres :

##### ***AVANT***

- s'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

##### ***PENDANT***

- fuir latéralement,
- gagner au plus vite les hauteurs les plus proches,
- ne pas revenir sur ses pas,
- ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

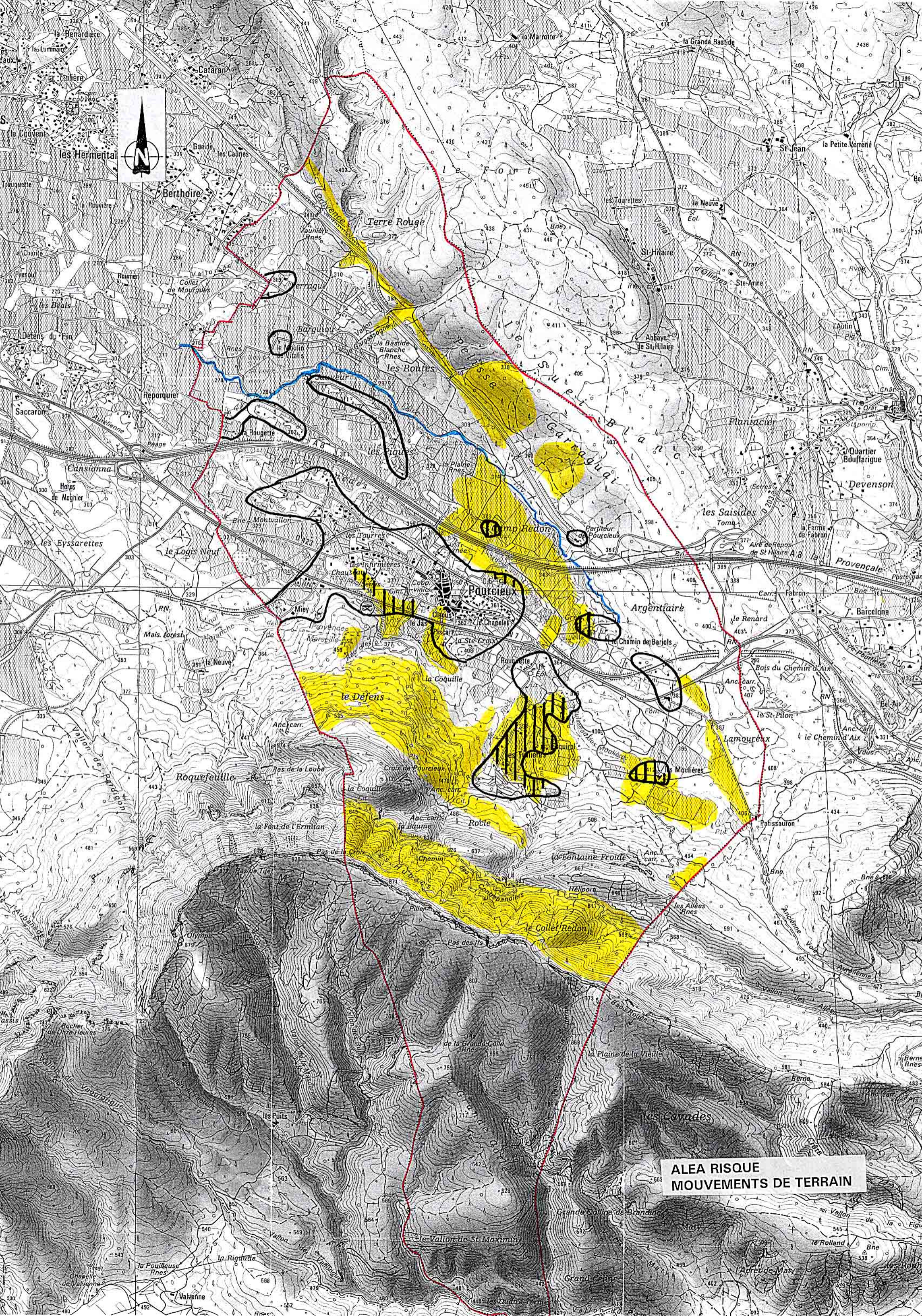
##### ***APRES***

- évaluer les dégâts et les dangers,
- informer les autorités,
- se mettre à disposition des secours.

#### **VI. OU S'INFORMER ?**

- A la Mairie: 04.94.78.02.05.
- A la Direction Départementale de l'Agriculture : 04.98.05.12.80.
- A la Direction Départementale de l'Equipement : 04.94.46.83.83.





**ALEA RISQUE  
MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Topographic map of the Puy-de-Dôme region in France, showing terrain contours, roads, and various geographical features. The map includes numerous place names such as Berthoire, Terre Rouge, les Routes, Puy-de-Dôme, and Argenteire. A red line outlines a specific area, and several yellow shaded regions indicate areas of high risk for ground movement. A north arrow is located in the upper left corner.